



Le Haillan, 18 septembre 2025

Monsieur le Directeur général  
Hotel de ville  
5, place Michel Réglade  
33320 Le Taillan Médoc

Objet : interruption du service régulier de ramassage des déchets recyclables

Monsieur le Directeur général,

En raison d'un mouvement de grève,  
il ne nous est pas possible d'assurer le service normal de la collecte le **18/09/2025** dans le secteur suivant : LT06  
soient les voies et/ ou résidences suivantes sur la commune du Taillan :

Allée des Noisetiers  
Allée des Renardières  
Avenue Chasse Spleen  
Avenue de Soulac  
Avenue du Stade  
Chemin de Cassenore  
Chemin de Jean d'Arsac  
Chemin de la Lagune Plate  
Chemin de Machadey

Chemin de Mathyadeux  
Chemin de Tanais  
Chemin du Foin  
Chemin du Four a Chaux  
Chemin du Puy de Luc  
Chemin Rural 024  
Impasse Bergeron  
Impasse Branas  
Impasse de la Maisonnaie du Stade

Impasse du Domaine du Gite  
Impasse la Morere  
Impasse Ruat  
Rue Antonic  
Rue Brillette  
Rue de la Mouline  
Rue Guitignan  
Rue Mauvesin  
Rue Pomeys

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour rétablir rapidement cette prestation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P/ le Directeur du Pôle prévention et gestion des déchets,  
M. Patrick Nougier